



LES JOURNEES D'ETE

Durabilité de l'alimentation et disparition des terres agricoles

3-4-5 Juillet 2018

PROGRAMME DETAILLE

MARDI 3 JUILLET 2018 – LES CHANTIERS DE LA COMMISSION SAAT

12h : buffet d'arrivée

14h : Introduction des Journées – Benoit Porteilla

14h15 : Tour des régions

15h15 : Sensibilisation à l'alimentation, avancées du travail (Chloé Marie et Laurie Barant)

15h45 : Mutualisation des diagnostics territoriaux, avancées du groupe de travail (Nina Guilbert, FRCIVAM Occitanie)

16h45 : Formation des élus et sensibilisation à l'alimentation, avancées du groupe de travail (Blaise Berger, FRCIVAM Bretagne)

17h45 : Forums de territoire, retours sur l'expérimentation

18h45 : départ pour Viscomtat

20h : dîner à Viscomtat

MERCREDI 4 JUILLET 2018 – DURABILITE DE L'ALIMENTATION ET DISPARITION DES TERRES AGRICOLES, JOURNEE D'ECHANGES

MATINEE :

9h : Accueil Café

9h15 : Introduction et ouverture de la journée (Benoit Porteilla)

9h30 : Etat des lieux de la disparition des terres agricoles (Alain Gueringer, Chercheur IRSTEA Clermont Ferrand)

10h30 : Table ronde : Alimentation et préservation des terres agricoles : constats, besoins et attentes

Avec Serge Pichot (vice-président Conseil Département du Puy-de-Dôme chargé de l'Agriculture), Jean-Pierre Bûche (vice-président Grand Clermont chargé du PAT), Elu de Vichy Communauté et/ou Elu de la communauté

Commission *Systemes agricoles et alimentaires territorialisés*

de communes Thiers Dore et Montagne, Pascal Boudet (président FRCIVAM Auvergne), Représentant du réseau des AMAP Auvergne Rhône-Alpes.

12h : Questions-réponses

12h30 : Repas

APRES-MIDI :

14h : Tour des initiatives et témoignages

Présentation de différentes initiatives reliant l'alimentation, l'installation et la préservation des terres agricoles en Auvergne et en France (ex. PAT de Vichy Communauté, Terre de Liens Auvergne, Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, Association Ilots paysans, CAE Rhizome, Ferme urbaine de Clermont Ferrand)

15h : Discussion collective, informelle et mouvante autour des questions suivantes :

- *Peut-on nourrir localement sans producteurs locaux ?*
- *Quelle place des paysans dans les réflexions sur l'aménagement du territoire ?*
- *L'alimentation est-elle le meilleur objet pour mobiliser autour de la disparition des terres agricoles ?*
- *L'alimentation : moyen ou fin pour le développement des territoires ?*
- *La législation sur le foncier et les outils fonciers locaux sont-ils suffisants pour reterritorialiser l'alimentation ?*

16h30 : Restitution et débats

17h30 : Conclusion de la journée et clôture

19h : Atelier assemblage de couteau (prévoir 15 euros par personnes)

20h : repas

JEUDI 5 JUILLET 2018 : ORGANISATION DE LA COMMISSION SAAT ET PLAIDOYER

9h : Echanges sur l'organisation de la commission SAAT et l'implication des administrateurs

10h30 : Plaidoyer politique :

- Arpentage du texte commun InPACT sur les PAT
- Engagements et sollicitations diverses

12h30 : buffet de départ

INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire, merci de remplir avant le 18 juin

Le formulaire en ligne [ICI](#)

Commission Systèmes agricoles et alimentaires territorialisés

INFORMATIONS PRATIQUES

2 Lieux :

- Le mardi 3 Juillet, la réunion se déroulera à **la Maison des Paysans, Marmilhat, 63370 Lempdes**
- Nous nous retrouverons les mercredi 4 et jeudi 5 juillet au **Domaine de la Planche à Viscomtat**



Accès et transports

Maison des Paysans :

En voiture : direction Lempdes, sortie Lempdes centre (A89)

En train : descendre à la gare SNCF de Clermont-Ferrand. Prendre ensuite :

- Soit un des bus de la ligne 36, desserte de Lempdes / Pont du Château ([voir site de la T2C](#))
- Soit un taxi

Domaine de la Planche :

- Départ pour Viscomtat de la maison des paysans le mardi soir à 18h45
- Retour vers la gare le jeudi midi à partir de 13h30 (prévoir 1 heure de transport)

Pour tout autre horaire d'arrivée, merci de nous joindre ou de vous organiser en transport :

En voiture : En venant de Clermont-Ferrand prendre la A89 en direction de Lyon, prendre ensuite la sortie N°30 Thiers Est (suivre la direction Viscomtat puis Domaine de La Planche)

En train/ autocar : Descendre à la gare SNCF de Clermont-Ferrand. Prendre ensuite une correspondance en train (TER) ou en autocar jusqu'à Thiers.